



**— RENDEZ-VOUS
PRÉVENTION SANTÉ
EN ENTREPRISE**

Rendre vos salariés plus forts
en préservant leur capital santé.



**Harmonie
mutuelle**

GRUPE **vyv**

AVANÇONS *collectif*

ENCORE UNE PREUVE *du pouvoir du collectif*

VOS ENJEUX

L'évolution de la sinistralité au travail sur 15 ans* laisse apparaître un bilan mitigé en France :

- réduction globale des accidents du travail de - 15%,
- augmentation modérée des accidents de trajet de + 1,5%,
- forte augmentation des maladies professionnelles de + 101%,
- augmentation plus forte de la sinistralité chez les femmes que chez les hommes.

Le Plan « Santé au travail 2016-2020 », mis en place par l'État et les partenaires sociaux, milite en faveur d'un renforcement des politiques de prévention dans les entreprises pour anticiper les risques professionnels et pour garantir la bonne santé des salariés, plutôt que de s'en tenir à une vision exclusivement réparatrice.

* Évolution de 2001 à 2016 - Étude ANACT 2018 réalisée à partir des données de sinistralité de la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie (CNAM).



NOS CONVICTIONS

Chez Harmonie mutuelle, nous sommes convaincus que les efforts de prévention engagés au travail permettent, à terme, de **préserver le capital santé des salariés** et de contribuer positivement à la **performance économique des entreprises**.

Tout l'enjeu est donc de s'appliquer à la mise en œuvre d'un programme efficace de prévention, en articulation avec les acteurs de santé de l'entreprise dont les services de santé au travail, prenant en compte :

- les contraintes de fonctionnement de l'entreprise,
- les disponibilités des salariés,
- les conditions de travail particulières (travail en horaires décalés, travail de nuit, multisites...).

Et bien entendu, ce programme doit pouvoir s'inscrire **dans la durée**.



NOTRE SOLUTION RENDEZ-VOUS

PRÉVENTION SANTÉ EN ENTREPRISE

Avec les RDV Prévention Santé, nous vous aidons à nourrir votre démarche de prévention santé et sécurité en sensibilisant et en formant vos salariés à ces enjeux.

UNE SOLUTION ACTIVABLE À TOUT MOMENT



Approche sur mesure

priorisation des thématiques
et définition d'un plan d'interventions
en fonction de vos **objectifs**

- Santé et hygiène de vie
- Sécurité physique et risques pros
- Qualité de vie au travail.



Approche collective

mise en place d'actions
en présentiel dans l'entreprise,
pour tout ou partie des salariés :
formation, ateliers, conférences.



Approche experte

actions déployées par des
intervenants formateurs, **experts sur
les questions de santé en entreprise** :
diététicien, spécialiste du sommeil,
ergonome, préventeur risque routier,
préventeur RPS.



LES BÉNÉFICES POUR L'ENTREPRISE

Mener des actions de prévention efficaces et pérennes en s'adaptant au rythme et à l'organisation de l'entreprise.



Sensibiliser et former vos salariés aux questions de santé pour **prévenir** les risques professionnels.



Responsabiliser et rendre chaque salarié acteur de son capital santé.



Créer une dynamique collective au sein de l'entreprise et nourrir votre **marque employeur**.



Agir dans **un cadre budgétaire maîtrisé**.
À noter, certaines actions peuvent être éligibles au budget de formation ou finançables par un fonds de prévention.



LES BÉNÉFICES POUR LES SALARIÉS

S'informer pour être acteur de sa santé et la préserver.



Des thématiques **accessibles** avec des intervenants **qualifiés**.



Des formats **interactifs** pour favoriser les échanges avec les intervenants et entre les salariés.



Des **outils et supports** mis à disposition pour une appropriation pérenne.



Un service prévention en ligne B.E by Vivoptim **pour aller plus loin de manière individuelle**.

LES EXCLUSIVITÉS HARMONIE MUTUELLE

► 35 chargé(e)s de prévention Harmonie mutuelle présents partout en France

- Contact de référence des entreprises pour concevoir les actions de prévention et promotion de la santé en entreprise
- Près de 800 actions déployées en entreprise en 2019.

► La Solution « RDV Prévention Santé en entreprise » la plus complète du marché

- Plus de 15 thématiques disponibles : TMS, risque routier, RPS, stress, alimentation, sommeil, aidant...
- Un réseau national de 380 intervenants formateurs, experts sur les questions de santé en Entreprise
- Une boîte à outils pour les salariés : guide de conseils pratiques, affiches, quiz pour tester ses connaissances, articles de prévention, vidéos.

► Harmonie mutuelle, acteur majeur et historique de la prévention en entreprise

- Plus de 15 ans d'expérience sur ces problématiques
- 98% des clients entreprises satisfaits de notre accompagnement en prévention santé.



VOUS AUSSI, FAITES DU CAPITAL HUMAIN DE VOTRE ENTREPRISE

UN CAPITAL DE RÉUSSITE

Témoignage de Claire DESACHÉ,

Responsable Prévention et Promotion de la santé Harmonie mutuelle – Région Atlantique

Comment mettre en place un programme de prévention efficace ?

Nous nous inscrivons dans une démarche sur mesure, avec un plan d'actions et un planning adaptés aux besoins des collaborateurs et aux enjeux de l'entreprise.

La démarche commence par une **analyse fine du contexte « santé » de l'entreprise**. Sur la base d'un guide d'entretien, tout est passé au crible :

Le CSE et la CSSCT sont-ils actifs ? Quel est le taux d'absentéisme ? Quels sont les différents métiers dans l'entreprise ? Quelle est la moyenne d'âge des salariés ? Y a-t-il du travail posté ou de nuit ? Quels sont les risques recensés dans le DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels) ?

Des actions ont-elles été déjà menées ? Cette analyse se penche également sur les contraintes dont il faudra tenir compte pour mettre en place nos actions et nous permet également de repérer les outils (écrans, intranet) ou les temps forts de l'entreprise (comme une AG) que nous pourrions mettre à profit.

Quels en sont les facteurs clés de succès ?

Une **démarche efficace de prévention s'inscrit dans le temps et hiérarchise les priorités**. Ce cadencement peut prévoir un premier travail auprès des managers et peut aller jusqu'à des actions individualisées, sur poste par exemple. Concrètement, ces actions peuvent prendre la forme d'**ateliers pratiques, de stands d'information** confiées à des experts comme des diététiciens, des tabacologues, des coaches sportifs, des ergonomes, des médecins du sommeil... Elles peuvent concerner une problématique spécifique, des combinaisons d'actions (comme l'alimentation et le sommeil) voire une approche globale. Et bien sûr, **la démarche doit être monitorée**. Par le biais de questionnaires, nous évaluons régulièrement la performance de ces actions, ce qui nous permet d'adapter les dispositifs.

Un exemple récent d'intervention en entreprise ?

Une entreprise d'aide à la personne a sollicité Harmonie mutuelle pour la mise en place d'actions

pour son personnel. En effet, cette entreprise faisait le constat de maux de dos et de troubles musculosquelettiques répétés et fréquents chez ses collaborateurs. Un programme d'action sur une année a été construit. Des ateliers mensuels sur les gestes et postures ont été organisés pour l'ensemble des collaborateurs par groupes de 10. Des exercices d'échauffement au poste et d'étirement ont été mis en place afin qu'ils puissent devenir des réflexes pour le personnel. **Ces ateliers ont été pris en charge sur le budget de formation de l'entreprise via l'OPCO.**



Retrouvez d'autres témoignages sur :

➤ [avanconcollectif-entreprises.fr](https://www.avanconcollectif-entreprises.fr)



Harmonie
mutuelle

GRUPE vyv

AVANÇONS collectif